Motion du conseil des maîtres de Ecole :

Circonscription

A , le

A Monsieur

le Directeur Académique d’Indre et Loire

S/C de l’IEN de la circonscription

Objet : droit d’alerte

Monsieur l’Inspecteur,

Les enseignants de l’école se sont réunis pour

discuter des modalités de mise en place des formations dites par  « constellations ». .

En s’appuyant sur le protocole sanitaire des écoles maternelles et élémentaires rédigé par le ministère de l’Education Nationale, le conseil des maîtres souhaite vous alerter sur les risques encourus dans notre école concernant des formations dites par  « constellations ».

* circulation dans l’école (visites d’écoles et de classes etc...)
* temps de regroupement avec des collègues d’autres écoles
* absence de formation sur le protocole et ses attentes ( indiqué dans le protocole)

Nous vous alertons également sur le manque d’informations sur les modalités et le contenu de ces formations à public désigné qui dans le contexte sanitaire actuel risque de générer encore plus de difficulté, ou même de stress, dans la gestion quotidienne de notre école.

Pour ces raisons, nous vous demandons M le Directeur Académique de suspendre la mise en place de ces formations.

Dans l’attente de votre réponse, le conseil des maîtres vous prie de recevoir, Monsieur l’Inspecteur, nos respectueuses salutations.

Signatures Copie au CHSCT